

[Text]

the giving of warrants and those kinds of things are not deemed to be—

Mr. Peters: No, those are accepted because there are specific other provisions of the act that tax them.

Mr. Cassidy: I understand that, okay.

Mr. Peters: Making a corporate jet—and you referred to this earlier—available for personal use would be a benefit. Actually, in your example that was an employee benefit as opposed to a shareholder benefit. This proposed section would apply if that kind of benefit were conferred on a shareholder.

The Chairman: They might have a corporate cottage.

Mr. Peters: A cottage or the use of a Florida condominium that is corporately owned; letting shareholders use it at an unreasonably low rental, for example.

Mr. Cassidy: If a corporation decided to fly shareholders to a shareholders' meeting in Tahiti—

Mr. Peters: That is right, and as I say, the words are pretty broad. They just talk about a benefit being conferred.

Clause 9 agreed to.

On Clause 10

Mr. Short: Mr. Chairman, clause 10 is really a very technical change. It deals with certain things called blended payments, payments that are in part of the capital nature and in part of an income nature. A common example would be a blended payment on a mortgage, that sort of thing.

The existing law simply requires the portion of the blended payment to be brought into income as income from property. The amendment clarifies that, if it is of the nature of interest, it will be required to be included in an income as interest. So the provisions relating to interest will apply to it.

The Chairman: It is really intended to catch people who buy a mortgage at a discount with blended monthly payments on the mortgage, so that a portion of the capital in the blended monthly payment would really be the repayment of the discount.

• 2150

Mr. Short: No, it would not, Mr. Chairman.

The Chairman: What is the point then? Income is income is income, is it not? What is the difference between interest income or any other investment income? It is income, unless it is dividend income.

Mr. Short: Mr. Chairman, we would regard the interest portion of that blended payment as the interest portion as

[Translation]

don de garanties et ce genre de choses ne sont pas considérés comme tels. . .

M. Peters: Non, ils sont acceptés parce qu'il existe d'autres dispositions précises de la loi pour les imposer.

M. Cassidy: Je comprends cela, ça va.

M. Peters: L'utilisation d'un avion d'affaires—vous en avez parlé plus tôt—à une fin personnelle serait un bénéfice. Enfin, dans votre exemple, il s'agissait d'un bénéfice accordé à un employé plutôt qu'un bénéfice accordé à un actionnaire. L'article qui est proposé pourrait s'appliquer si ce genre de bénéfice était accordé à un actionnaire.

Le président: Ils pourraient avoir un chalet propriété de l'entreprise.

M. Peters: Un chalet ou encore le droit d'utiliser une habitation en copropriété en Floride, propriété de la société; par exemple, laisser les actionnaires s'en servir à un taux de location déraisonnablement bas.

M. Cassidy: Et si une société décidait de permettre à ses actionnaires de prendre l'avion pour aller à une réunion d'actionnaires à Tahiti. . .

M. Peters: C'est vrai, et comme je l'ai dit, le texte est assez large. Il parle justement d'un bénéfice qui est accordé.

L'article 9 est adopté.

Article 10

M. Short: Monsieur le président, l'article 10 représente un changement qui est vraiment très technique. Il traite de ce qu'on appelle les paiements mixtes, des paiements qui sont composés en partie d'un montant de capital et en partie d'un montant de revenu. Les paiements mixtes d'une hypothèque ou de ce genre de choses en sont un exemple courant.

La loi actuelle exige simplement de tenir compte dans le revenu de la partie d'un paiement mixte comme d'un revenu immobilier. On précise, dans la modification, si cela présente un intérêt, de l'indiquer dans le revenu comme intérêt. Aussi, les dispositions relatives aux intérêts s'y appliquent.

Le président: Cela vise vraiment à attraper ceux qui se procurent une hypothèque à taux réduit et à remboursements mensuels mixtes; de la sorte, il y a une partie du paiement mixte mensuel qui se révèle être en fait le remboursement de la réduction.

M. Short: Non, pas du tout, monsieur le président.

Le président: De quoi s'agit-il alors? Un revenu, c'est un revenu, n'est-ce pas? Quelle différence y a-t-il entre un revenu d'intérêt ou tout autre revenu d'investissement? Il s'agit d'un revenu, à moins que ce ne soit un revenu de dividende.

M. Short: Monsieur le président, nous pourrions considérer la tranche d'intérêt d'un remboursement mixte